

**Instance** UCANSS : réunion d'information des OS

**Date** 24 janvier 2019

**Participants** R. Le May, F Belharizi, CFTC JP. Cabot, T. Galisot, L. Vergnes, SNFOCOS P. Servent, SNPDOSS CFE-CGC J. Janvier + 1 représentante CFDT

### **La réunion :**

**-Son objet** Présentation en avant première aux OS du référentiel actualisé des fonctions d'ADD et information sur la suite des opérations.

La COG 2014-2017 UCANSS-Etat comportait un engagement à « contribuer à accompagner les ADD dans la construction de leur carrière et notamment redéfinir les attendus de la fonction ainsi que les référentiels d'accès à la fonction et d'évaluation ». « L'UCANSS devait « coordonner une réflexion partagée avec les CN et l'EN3S sur les attendus et transformations souhaitables dans l'exercice des fonctions dirigeantes ».

### **-Le contexte**

Depuis 2013, rapport Morel, rénovation liste d'aptitude, mise en place d'outils d'évaluation communs pour la LA et le comité des carrières, création du SSIAD à l'UCANSS.

Les travaux de refonte du référentiel ont été conduits par l'UCANSS en partenariat avec les Caisses Nationales, l'EN3S, l'assistance d'un COPIL présidé par M Palach et d'un cabinet conseil qui a réalisé une enquête spécifique en 2018 (1300 répondants). Des entretiens ont également été conduits avec des représentants des ADD du réseau.

Les anciens référentiels datent d'une vingtaine d'années. Ceux-ci sont destinés à fixer un cadre commun à tous les postes d'ADD, qu'il s'agisse d'une caisse locale ou nationale. Objectif : prendre en compte les nouvelles dimensions du métier.

### **- L'essentiel**

Le nouveau référentiel comporte 14 attendus regroupés en 3 familles ( L'ADD, porteur de performance opérationnelle, économique et sociale, porteur des transformations et porteur de l'ouverture sur son environnement). Sont distingués deux profils : directeurs et autres ADD.

Une communication sur le référentiel interviendra au 1er trimestre 2019. Elle sera réalisée par les Directeurs des Caisses Nationales, l'UCANSS et l'EN3S sous différents supports (newsletters, plate forme en ligne, publications écrites, interventions en régions, réseaux sociaux) et visera toutes les cibles répertoriées (ADD, acteurs locaux concernés, partenaires, cibles de recrutement).

Des plans d'actions doivent être déclinés au 1<sup>er</sup> semestre 2019 (adaptation des grilles d'évaluation, de la formation initiale et continue de l'EN3S) ou sont à engager (adaptation des grilles d'entretien de la maîtrise de la fonction et outils de suivi de carrière). Les ADD avaient fait part de leurs besoins d'accompagnement, de formations et de coaching au cours de l'enquête initiale. Le développement de ces actions (coaching, formation continue, 360°, tutorat, mentorat, co-développement et mise en situation) relèvera des Caisses Nationales.